

## AUDIENCE AVEC LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

M. GERALD DARMANIN,  
LE 8 JUILLET 2020 A 16H30

Cette audience avait pour but de permettre au ministre de prendre attaché officiellement avec les organisations syndicales de la PN.

Le MI a débuté cette réunion par la présentation des objectifs de sa mandature. Il veut être aux côtés de ceux qui se sentent lâchés par l'Institution et pas soutenus par l'opinion publique...

Il programmera très rapidement (sous 15 jours) des bilatérales avec l'ensemble des personnels de la PN en incluant évidemment les scientifiques.



Il n'a pas une volonté de porter une grande loi mais de mettre en place des actions concrètes d'amélioration du quotidien des agents. Il a demandé aux directeurs centraux de lui remonter les difficultés susceptibles d'être rapidement résolues et d'améliorer sensiblement les conditions de travail.

Il reconnaît qu'il n'est pas policier et donc n'a pas conscience de la réalité du métier mais se retrouve dans les notions de sens du service public et du devoir qui animent nos collègues.

Il se voit comme un très bon avocat chargé de représenter la PN face à la population et l'Administration. (« je ne suis pas là pour enfiler des perles »)

Concernant le dialogue social, il a conscience qu'il ne sait pas tout et souhaite un dialogue social direct et franc. Il sait que nous ne pouvons pas être d'accord sur tous les dossiers mais qu'un dialogue direct et concret peut être ouvert. Il nous assure qu'il est honnête intellectuellement.

Il a nommé un conseiller social : M. BRUGERE Alexandre, en lien direct avec lui, très disponible et réactif.

La feuille de route du nouveau gouvernement est de mener à terme la réforme des retraites.

Pour la suite, il nous promet que les scientifiques seront associés à toutes les négociations.

**Dans son intervention, le SNPPS rappelle les évolutions du métier, le développement des risques et le sentiment de frustration des PTS dans l'exercice de leurs missions. Nous mettons également en avant le décalage entre les policiers des filières active et scientifique.**

Après avoir rappelé les différentes tentatives infructueuses de réformer le statut et le mouvement social de l'an dernier, nous demandons que les engagements tenus en début d'année soient suivis et deviennent une priorité du Ministère.

En réaction aux différentes interventions, le MI demande d'avoir confiance en sa volonté d'agir dans le sens de l'intérêt des policiers. Dès que son cabinet sera complètement formé, il entamera les réunions bilatérales.

Pour conclure, il nous rappelle qu'il n'est pas le 1<sup>er</sup> flic de France mais le 1<sup>er</sup> d'entre nous !

Fin de l'audience : 19h00



**M. GAYRARD      M. DARMANIN      Mme ACARD**  
**SG SNPPS      Ministre de l'Intérieur      SN SNPPS**